

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**  
**Le 27 juillet 2021**

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 27<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé	Monsieur Roger Bélanger
Monsieur Frédéric Bonin	Monsieur Stéphane Leblond
Monsieur Sylvain Aubé	Madame Michèle Lemelin.

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

**RÉS. : 2108-070**

**ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Sylvain Aubé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

- 1.- Moment de réflexion;
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Procès-verbaux :
  - 3.1 Discussion et adoption des procès-verbaux du 7 juillet 2021;
- 4.- Administration et gestion financière :
  - 4.1 Comptes à payer;
- 5.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
- 6.- Voirie et enlèvement de la neige :
  - 6.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
  - 6.2 Pavage rang 4 Ouest, Est et rang 8 Est;
- 7.- Sécurité publique et protection incendie :
- 8.- Hygiène du milieu :
- 9.- Aménagement, urbanisme et inspection :
  - 9.1 Réfection rue St-Georges – Demande de paiement décompte n° 1;
- 10.- Loisirs et culture :
- 11.- Varia
  - a) Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (Municipalité);
  - b) Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (Loisirs);
- 12.- Période de questions;
- 13.- Levée de la séance.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-071**

**PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2021**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 2021 soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-072**

**COMPTES À PAYER**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le directeur général, en date du 27 juillet 2021 :

▪ Administration	23 261,02 \$
▪ Sécurité publique	7 680,36 \$
▪ Sécurité civile	541,18 \$
▪ Transports	119 614,20 \$
▪ Hygiène du milieu	10 181,87 \$
▪ Quote-part	900,00 \$
▪ Urbanisme	371,12
▪ Loisirs et culture	\$18 575,67 \$
▪ Immobilisation	315 832,67 \$

**RÉS. : 2108-073**

**PAVAGE 4<sup>e</sup> RANG OUEST, EST ET 8<sup>e</sup> RANG EST**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Monsieur Sylvain Aubé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le paiement au montant de 43 492,79\$ plus taxes à Pavage Gilles Audet Inc, pour le pavage effectué dans le 4<sup>e</sup> rang Ouest, Est et le 8<sup>e</sup> rang Est.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-074**

**REFECTION RUE ST-GEORGES - DÉCOMPTE DE PAIEMENT N<sup>o</sup> 1**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, sur recommandation de monsieur Zakaria Jarine du service infrastructures de la MRC de Bellechasse, verse un montant de 195 979,32\$ incluant les taxes, à Gilles Audet Excavation inc en lien avec le paiement du décompte n<sup>o</sup> 1 pour les travaux réfection d'une partie de la rue St-Georges sur ± 445 mètres (réf. : N<sup>o</sup> 050-ING-1802).

Ce montant est financé à même la programmation des travaux TECQ 2019-2023.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-075**

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVE DE PETITE ENVERGURE 2021 (MUNICIPALITÉ)**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU,

QUE la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse autorise la présentation du projet de parc d'enfants au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse désigne Monsieur Patrick Côté, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-076**

**LETTRES D'APPUI**

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVE DE PETITE ENVERGURE 2021 (LOISIRS DE ST-LAZARE DE BELLECHASSE INC.)**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Sylvain Aubé

APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU,

Que la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse appuie le projet des Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. pour la mise à niveau de leur patinoire afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Que la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse s'engage à conclure une entente de service avec les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse Inc. pour la mise à niveau de leur patinoire afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mardi 27 juillet 2021.

---

Patrick Côté  
Directeur général et secrétaire-trésorier

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2108-077**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond  
APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h20.

---

Martin J. Côté  
Maire

---

Patrick Côté  
Directeur général